

Fiche de poste : Infirmier(ère)

Date d'application :
Novembre 2021
Edition : 02 – 01/04/2018
Réf. : DSIRMT/PF/MJS

Direction des Soins Infirmiers

Quotité de travail : 100%

Validation : Ph. FAUGERON

LIAISON HIERARCHIQUE

Coordonnateur général des soins : **Philippe FAUGERON**

Cadre Supérieur de Santé : **Valérie ASENSIO**

Cadres de santé : **Sylvette AUFRERE**

LIAISON FONCTIONNELLE

- Le praticien de l'équipe Santé et précarité
- Les professionnels de l'établissement, notamment : CEGIDD-CLAT, CSAPA, EMOG, UTEP, Service des Urgences, Pharmacie, Service Social, CMP, Centre de planification
- Les professionnels des dispositifs externes (CCAS, CHRS LEROC, MSD,...)
- L'animateur en santé publique du CH Brive

PRESENTATION DU SERVICE

- Permanence située dans l'enceinte du CH Brive (rez-de-chaussée du bâtiment syndical)
- Intervention hors les murs
- Particularité : Secteur de consultations visant à intégrer les populations précarisées dans le système de droit commun :
 - Soins
 - Prévention
 - Education à la santé
 - Sensibilisation aux soins primaires de recours

L'Equipe Mobile Santé et Précarité (EMSP) est constituée d'un temps Cadre de Santé, d'un temps médical, d'un temps plein Infirmier et Educateur Spécialisé, d'un temps Assistante sociale.

CADRE REGLEMENTAIRE

- Exercice de la fonction conforme au décret 2004 - 802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier et extrait du code de la santé publique,
- Loi 98-657 du 29 juillet 1998 aux programmes de prévention et de lutte contre les exclusions,
- Circulaire du 23 novembre 2005 relative à la prise en charge des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion et à la mise en œuvre d'équipes mobiles spécialisées en psychiatrie.

MISSIONS DU POSTE

- Aller vers : Apporter une réponse de proximité à un public désocialisé, en situation de précarité et d'exclusion en lien avec un réseau de partenaires identifiés.
- Evaluer : la situation globale de la personne et plus spécifiquement établir un bilan de l'état de santé tant physique que psychique.
- Orienter : vers les services ou les professionnels de santé selon les besoins identifiés et analysés sur le temps de l'évaluation.
- Accompagner : en direction des soins si nécessaire afin de confirmer la démarche et l'adhésion aux soins.
- Accompagner les structures de proximité notamment par des actions de formation à la détection des signes précurseurs des situations de crise et mettre en place des actions précoces de prévention,

ACTIVITES PRINCIPALES

Au sein de la permanence :

- Assurer un accueil physique et téléphonique de toute personne pour une demande de soins en situation de vulnérabilité,

- Assurer un diagnostic de la situation de précarité (Indicateur de précarité - Score EPICES) en collaboration avec le médecin référent de l'unité,
- Réaliser des entretiens infirmiers ayant pour objectif l'éducation à la santé des personnes, l'éducation thérapeutique,
- Assurer la réalisation de soins infirmiers de première intention (pansements, prélèvements),
- Coordonner la prise en charge des patients en intra-hospitalier et entre l'intra hospitalier et les partenaires extérieurs (acteurs médico-sociaux, sociaux, libéraux et associatifs du réseau),
- Participer aux réunions de synthèse et d'orientation, de fonctionnement,
- Saisie informatique des actes infirmiers pour le recueil de l'activité,
- Saisie informatique des éléments de prise en charge dans le dossier patient ;
- Accueillir et encadrer les étudiants infirmiers.

Hors les murs :

- Participer à des rencontres formalisées avec des partenaires : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), CCAS, santé ville,
- Apporter une réponse de proximité de première intention sur le lieu de vie ou d'accueil pour un public en situation de précarité : plateforme AHI (Accueil Hébergement Insertion), CHRS...,
- Réaliser une information sur les droits en santé, les aides et recours, ainsi que les organismes les délivrant, auprès des personnes en situation de précarité en collaboration avec l'assistante sociale de la PASS,
- Développer les actions de sensibilisation et de formation auprès des bénévoles et professionnels concernés par ce public,
- Participer aux programmes de promotion de la santé en agissant sur les déterminants de santé en collaboration avec l'animateur en santé public du Centre Hospitalier.

QUALITES ET COMPETENCES REQUISES

- Travailler en équipe pluri et interdisciplinaire,
- Travailler en réseau,
- Être à l'écoute des populations en situation de précarité, migrantes, de cultures différentes et de tous âges,
- Capacité à établir une relation de confiance avec la personne ;
- Maîtrise des techniques d'entretiens individuels ;
- Aptitude à se positionner et à intervenir hors des murs institutionnels,
- Capacité à s'adapter rapidement à une polyvalence dans le travail, à prendre des initiatives pour organiser la prise en charge ;

MANIERE DE SERVIR ET QUALITES RELATIONNELLES :

- **Capacité d'intégration :**
 - o Ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, esprit d'initiative, entraide professionnelle, disponibilité, implication professionnelle ;
- **Attitude relationnelle au travail :**
 - o Ethique professionnelle, attitude constructive, confiance en soi, écoute empathique, communication au sein de l'équipe ;
- **Adaptation au poste de travail :**
 - o Capacités à s'organiser, à réajuster, à progresser, respect des consignes de travail, du secret professionnel, devoir de réserve et de discrétion professionnelle, respect des horaires, de la tenue professionnelle.

CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE

- Base 1589 h par an, 7 h 38/ jour
 - o Horaires : 9 H – 16 H 38 ou 9 H 22 – 17 H 00 ou 10 H 22- 18 H 00 du lundi au vendredi en collaboration avec les autres professionnels.
 - o Ces horaires pourront être réajustés en fonction des évolutions du projet de service.
- Permis de conduire nécessaire.
- Mobilité avec véhicule hospitalier.